

REPUBLIQUE FRANCAISE



Paris, le 14 avril 2020

JEAN PIERRE VOGEL

**SENATEUR
DE LA SARTHE**

**PRESIDENT DE LA SECTION
« CHEVAL » DU SENAT**

jp.vogel@senat.fr

15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 6

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

La filière Cheval subit de plein fouet la crise sanitaire que traverse notre pays et elle est solidaire des mesures d'urgence qui ont été prises pour la contenir.

Afin de respecter les règles de confinement, les centres équestres n'accueillent plus du tout de public. Or, la fermeture de ces établissements n'est pas adaptée au bien-être des équidés.

Les propriétaires de chevaux ne sont plus autorisés à procurer les soins nécessaires à leur monture et à assurer leur besoin d'exercice quotidien. Par ailleurs, malgré leur bonne volonté, certaines écuries en manque de personnel ne peuvent plus assurer ou avec beaucoup de difficultés une sortie quotidienne des chevaux.

Propriétaires et dirigeants de centres équestres craignent donc l'apparition de nouveaux problèmes tels que des accidents en raison du manque d'activité de l'animal ou des pathologies diverses dues à leur enfermement, ainsi qu'un risque élevé de contentieux.

La configuration des installations équestres en plein air et sur de vastes espaces permet pourtant le respect des mesures barrières pour lutter contre la propagation du virus. Un accès aux installations pourrait donc être organisé avec une présence simultanée restreinte de propriétaires, une durée de présence limitée ou encore l'établissement de plannings.

C'est la raison pour laquelle, je vous demande de bien vouloir envisager un aménagement permettant aux structures équestres d'accueillir les propriétaires de chevaux dans le respect des mesures édictées par le Gouvernement contre le covid-19 et sous réserve d'une attestation de déplacement obligatoire répondant ainsi à l'appel de nombreux propriétaires d'équidés soucieux du bien-être de leur animal.

Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à ma requête et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean Pierre VOGEL
Sénateur,

